Cahiers de Recherches de l'Institut de Papyrologie et d'Egyptologie de Lille

N°11

SOCIÉTÉS URBAINES EN ÉGYPTE ET AU SOUDAN

Ouvrage publié avec le concours du Conseil Scientifique de l'Université de Lille III

Sépultures à chiens sacrifiés dans la vallée du Nil

Charles Bonnet, Louis Chaix, Patrice Lenoble Jacques Reinold et Dominique Valbelle

Le présent article, composé d'une introduction, de trois exposés archéologiques et d'une mise au point paléozoologique, est une tentative de révéler et de confronter des coutumes apparemment similaires, relevées à des époques fort différentes et en des lieux éloignés les uns des autres, dans la vallée du Nil. Ici, ce sont des inhumations de chiens sacrifiés dans des sépultures humaines ou dans des sépultures propres, respectivement circonscrites dans le Soudan central au Néolithique, entre la IIe et la IVe cataracte dans la culture Kerma et, plus au sud, aux époques méroïtique et post-méroïtique. La recension zoologique ne se limite pas au Soudan et permet ainsi certaines comparaisons avec des attestations égyptiennes. Selon le contexte et l'étendue des découvertes, les exposés sont plus descriptifs ou plus interprétatifs. Et c'est volontairement que nous avons laissé chacun des auteurs exprimer librement sa pensée, sans chercher à donner à tout prix une unité rigoureuse à l'ensemble. S'il est impossible, dans l'état des recherches, de déduire des affinités entre les diverses manifestations connues de ces pratiques, des données dont nous disposons, leur permanence sous une forme ou une autre n'en reste pas moins un fait indiscutable qui mérite examen. Or, en Egypte comme au Soudan, dans des cultures voisines mais distinctes, elles apparaissent sans lien

évident avec la religion zoomorphique égyptienne, au moins jusqu'à la Basse Epoque, et avec les cimetières d'animaux sacrés, avatars divins.

L'objectif de cet essai est d'attirer l'attention des fouilleurs comme des spécialistes des coutumes funéraires sur cet aspect particulier, afin de les aider à en retrouver de nouvelles traces qui permettront, peu à peu, une approche plus documentée. Indépendamment des vestiges osseux, d'autres témoignages iconographiques ou archéologiques sont pris en compte. La méthode, inoffensive pour les cultures dont nous ignorons la théologie, est plus dangereuse dans le cadre de la civilisation égyptienne ou des civilisations qui en intègrent certains aspects, comme la civilisation méroïtique. La fonction funèbre d'Anubis, par exemple, pourrait inciter l'observateur pressé à induire des rapprochements fallacieux dans des contextes étrangers. En revanche des scènes de sacrifice du chien, rares dans l'iconographie religieuse égyptienne, mériteraient peut-être d'être réenvisagées à la lumière de ces anciennes pratiques.

Cette rapide présentation pourrait donc servir de préliminaire à une étude plus large et plus approfondie, faisant intervenir d'autres paramètres. Nous nous proposons de soumettre ainsi à nos lecteurs, de temps à autre, un dossier semblable sur des sujets encore inexplorés.

D.V.

Les sépultures néolithiques à chien sacrifié du Soudan central

La présence du chien domestique dans les sites archéologiques rapportables aux diverses périodes néolithiques au Soudan central demeure assez exceptionnelle. En effet, malgré un fort développement des recherches durant ces vingt dernières années, on peut s'étonner que seuls les deux gisements d'Esh Shaheinab et d'El Kadada attestent de la présence du chien (*Canis lupus* f. familiaris), bien différencié des différents types de chacal, présents eux sur tous les sites ¹.

Dans le cas d'El Kadada, hormis certains fragments osseux épars découverts dans les niveaux d'habitat, la plupart des exemples proviennent des sépultures et témoignent de rites funéraires particuliers. La documentation issue des fouilles des cimetières situés sur El Ghaba et El Kadada (distants de moins d'un kilomètre) fournit des témoignages sur l'évolution des coutumes funéraires du 5° ou 3° millénaire (soit entre 5500 B.P. et 4500 B.P.), sans solution de continuité.

Le nombre des sépultures à disposition, près de 600, réparties en cinq cimetières, rend plus significative encore la présence de chien accompagnant le sujet. Cette coutume est totalement absente des tombes d'El Ghaba et ne relève donc pas du Néolithique de Khartoum tel qu'il fut défini à Esh Shaheinab².

Sur les quatre cimetières d'El Kadada, seul le C présente des animaux sacrifiés. Ainsi les cimetières A et B qui totalisent près d'une centaine de tombes disposées selon des groupements pouvant traduire les relations familiales à l'intérieur d'une petite communauté durant une phase chronologique précise³, ont livré des sépultures avec un

matériel funéraire riche et varié mais où les témoignages d'animal sont exclus, à l'exception d'outillage osseux façonné et de dépôts de mollusques.

En revanche le cimetière C a fourni 221 sépultures dont 16 renferment des squelettes de chien, soit un pourcentage non négligeable puisque supérieur à 7%. Si le plan régulateur de cet ensemble n'est pas encore bien défini, il diffère cependant totalement de celui de l'ensemble A: il n'y a pas dans ce cas de regroupement spécifique et la caractéristique serait plutôt la présence de sépultures à inhumations superposées (double ou triple), disséminées sur tout le cimetière et qui atteste la pratique du sacrifice tant humain qu'animal⁴.

De ces 16 exemples, seuls 10 peuvent être décrits précisément, les autres figurent dans des tombes bouleversées par des inhumations postérieures et ne présentent que des fragments de squelette animal sans connexion anatomique. Ils permettent cependant de poser la question d'une éventuelle sélection dans les « morceaux » du cadavre animal (une tombe présente un crâne de chien découvert isolé et sous un dépôt de 3 vases qui le recouvre parfaitement) et surtout présentent des cas où l'animal n'était pas disposé sous le sujet qui l'aurait alors protégé. L'autre espèce animale, les caprinés, apparaît dans 7 tombes, et seuls, deux exemples conservent un squelette complet, les autres cas indiquent une découpe de boucherie ne laissant le plus souvent que le crâne.

Les sépultures du cimetière peuvent être classées en trois grandes catégories: les sépultures simples (un seul sujet inhumé), les sépultures doubles et triples. Si les premiers résultats associent toujours les squelettes d'animaux aux sépultures doubles, il faut revenir sur cette interprétation. Ne figurant jamais dans les inhumations triples, cette pratique accompagne presque également les deux autres types (4 cas pour les sépultures doubles et

^{1.} A. Gautier, «La faune de l'occupation néolithique d'El Kadada (secteurs 12-22-32) au Soudan Central», *Archéologie du Nil Moyen* I, 1986, p. 84.

A.J. Arkell, Shaheinab, an Account of the Excavation of a Neolithic Occupation Site carried out by the Sudan Antiquities in 1949-1950, Londres/Oxford, 1953.

^{3.} J. Reinold, « Les fouilles pré et proto-historiques de la Section Fran-

çaise de la Direction des Antiquités du Soudan : les campagnes 1984-1985 et 1985-1986 », Archéologie du Nil Moyen II, 1987, p. 22.

^{4.} J. Reinold, «La nécropole néolithique d'El Kadada au Soudan Central: quelques cas de sacrifices humains», in *Nubische Studien*, 1986, p. 159-162.

^{5.} Op. cit., p. 162.

6 cas pour les simples). Si l'on tient compte des fosses dont le contenu a été bouleversé, la proportion est alors identique (8 exemples pour chacun des deux types).

Trois de ces animaux sont associés à des tombes d'adulte de sexe présumé féminin, cependant, le-piètre état de conservation du matériel anthropologique interdit tout essai d'attribution privilégiée. Les conditions climatiques et physicochimiques ainsi que la nature des sols dans cette région ne permirent que de sexuer moins de 25% du total des squelettes.

La situation des animaux dans la fosse est significative d'un rituel obéissant à des règles bien définies. Dans huit des cas, l'animal est déposé directement au fond de celle-ci puis l'on y dépose le corps de l'humain qui le recouvre, à l'exception du crâne légèrement décentré. Ceci est valable, qu'il y ait un ou plusieurs animaux et quelle que soit leur espèce (chien ou capriné). Cet emplacement de l'animal qui n'est en fait qu'un des éléments du mobilier funéraire dénote une attention particulière puisque les autres composantes de ce matériel (vases en céramique, outillage lithique ou osseux, objets de mouture, etc...) ne sont jamais situés sous le corps de l'humain.

Le côté d'inhumation et l'orientation de l'animal ne sont pas strictement fixés par ceux de l'humain. Les positions ne présentent pas la contraction qui caractériserait leur enfouissement dans un sac. Enfin les deux exemples où le chien ne repose pas sous l'individu mais est situé derrière le crâne de ce dernier, en bordure de fosse, correspondent à des sépultures doubles.

La variété du matériel funéraire est telle que tous les témoignages, non périssables, de l'activité humaine sont représentés. La totalité des divers types d'objet retrouvés en habitat s'y retrouve et même certains ne sont connus que grâce aux tombes. Ce matériel qui est placé isolément ou en dépôt organisé montre toutes les associations et combinaisons possibles entre les divers types et classes d'objet. Autre caractère spécifique du

6. J. Reinold, Archéologie du Nil Moyen II, p. 40 et 59, fig. 3.

« matériel animal », il n'est jamais retrouvé en association ou en liaison stratigraphique avec un autre type de vestige. L'exception provient d'un exemple où le crâne du chien, déposé en bordure de la fosse d'une inhumation double, est directement en contact avec un bucrane de bovidé qui le recouvre. Une association identique apparaît aussi dans le cas d'un enfant sacrifié dans une tombe d'adulte⁶. Les sépultures simples avec bucrane nous indiquent que l'emplacement de ce dernier n'obéit pas à une règle précise, le fait que les inhumations à sacrifice et bucrane soient très peu nombreuses et que, là, le bucrane soit positionné pour unir, stratigraphiquement, sacrifié et sujet principal, doit avoir une signification particulière. Autre similitude entre ces tombes où le sacrifié est en bordure de la fosse, celui-ci est toujours plaqué contre la paroi dont il accuse la courbure et le pendage, il a toujours le dos tourné vers l'intérieur et les membres vers l'extérieur et la partie supérieure; il est aussi placé derrière la tête du sujet principal.

Le choix des composants du matériel range cette catégorie de sépultures parmi les plus pourvues. Elles possèdent presque toutes au moins 5 récipients en céramique (3 en contiennent 9), alors que la moyenne de vases par tombe se situe vers 3. La forte représentativité des vases dits «caliciformes» est aussi à souligner; sur les 16 tombes, 5 en possèdent quand le cimetière C avec ses 221 sépultures n'en livra qu'un total de 18, soit un pourcentage 5 fois inférieur à celui des tombes à sacrifice animal. Les deux autres aspects qui différencient ces sépultures sont d'une part la fréquence du dépôt associant palette en roche éruptive polie et pilon (7 cas sur 10) et d'autre part, la faible représentation des bucranes présents seulement dans 3 inhumations, alors que cet élément accompagne plus de la moitié des tombes du cimetière C.

Si le chien bénéficie d'un traitement spécial lors de certaines inhumations, il faut se garder d'en pousser trop loin l'interprétation vu le caractère incomplet de la documentation à disposition. Le fait que cette pratique du sacrifice tant animal qu'humain ne se retrouve que sur un des cimetières d'El Kadada, alors que les datations absolues obtenues ne laissent que quelques siècles pour l'utilisation de la nécropole (ce qui en tenant compte de l'écart statistique de la méthode, rend l'exploitation malaisée en vue de la périodisation des cimetières), souligne le caractère ponctuel de cette tradition au Soudan central et montre des coutumes funéraires qui, malgré de nombreuses constantes, évoluent très vite.

Le nouveau domaine de recherches, centré en Nubie sur le Wadi El Khowi (bassin de Kerma), n'a pas fourni de chien en sépulture, mais le cimetière — KDK.1 — de Kadruka livra deux moutons, dont l'un avait autour du cou un collier en perles d'amazonite et accompagnait l'inhumation d'un enfant âgé de moins de 2 ans.

En Egypte, les inhumations d'animaux concernent diverses espèces: chiens, gazelles, bovidés, crocodiles, etc..., elles apparaissent dès le Badarien et se retrouvent surtout au Groupe A terminal⁷, mais le plus souvent les animaux y sont alors ensevelis dans des fosses individuelles, ce qui confère une tout autre signification à leur présence.

J.R.

Quelques remarques à propos du chien et du mouton en Nubie

La présence de chiens sacrifiés dans les tombes des cimetières appartenant aux cultures du groupe C ou de Kerma n'a pas été souvent notée⁸. Cette lacune tient sans doute aux hasards de la fouille ou à une analyse trop sommaire des ossements

d'animaux. L'étude de la faune dans la ville de Kerma a montré que le chien est relativement bien représenté mais c'est surtout dans le cimetière oriental que l'on peut faire quelques observations significatives9. Alors que 130 tombes ont été dégagées à ce jour (fin 1987), ce ne sont pas moins de sept chiens dont la trace a été retrouvée. L'animal est placé dans la fosse, à l'ouest ou au sud du défunt. La proportion des sacrifices de ce genre doit être considérée pour chaque époque puisque, durant le Kerma Ancien (vers 2500-2050 avant I.-C.), le nombre des animaux inhumés est peu élevé, qu'il va en augmentant durant la phase du Kerma Moyen (vers 2050-1750 avant J.-C.), pour se réduire à nouveau au Kerma Classique (1750-1500 avant J.-C.)10. Dès lors, il faut se demander si le chien est simplement déposé à côté du mort pour le suivre dans l'au-delà, où il continuera à être le compagnon de tous les jours, ou s'il participe aussi aux rites funéraires qui se modifient et s'enrichissent au cours de l'histoire du rovaume nubien.

Dès le milieu du 3° millénaire, l'organisation des tombes du Groupe C et de Kerma se différencie de celles des cultures précédentes. Le corps du défunt, en position contractée ou fléchie, est orienté dans le sens est-ouest, la tête vers l'est. Il repose sur le côté droit dans une fosse ovale ou circulaire. Des bols retournés sur le sol, retrouvés autour de la superstructure des tombes, montrent que l'on partageait des nourritures avec le mort durant les cérémonies funèbres. A la fin du 3° millénaire, les dépôts dans la fosse des tombes Kerma se font plus fréquents et les sacrifices humains ou

Les cultures Kerma, Essai de classification, Publication de l'Université de Lille III, 1978; SAI, I, La nécropole Kerma, C.N.R.S., Paris, 1986, p. 441-443; D. O'Connor, B. Gratien, «Les cultures Kerma», dans Bibliotheca Orientalis, XXXVII, n°5/6, 1980, p. 326-329; M. Bietak, «Studien zur Chronologie der Nubischen C-Gruppe und der Pan-Gräber-Kultur» dans Österreichische Akademie der Wissenschaften, Phil.-Hist. Klasse, Denkschriften 97, Vienne, 1968; Ch. Bonnet, «Kerma, royaume africain de Haute Nubie» dans Nubian Culture: Past and Present, Kungl. Vitterhets Historie och Antikvitets Akademiens Konferenser 17, Uppsala, 1987, p. 87-111.

^{7.} J. Vandier, Manuel I, 1952, p. 197 et 496; G.-A. Reisner, The Archaeological Survey of Nubia. Report for 1907-1908 I, 1910, p. 21, 42-43 et 137.

^{8.} C.-M. Firth, *The Archaeological Survey of Nubia. Report for 1919-1911*, 1927; dans une tombe du Kerma classique. Pour des tombes de chiens, voir G.-A. Reisner, *op. cit.*, p. 37, 40, 41 et 137-139.

^{9.} L. Chaix, «Notes préliminaires sur la faune de Kerma (Soudan)», dans *Genava*, n.s., t. XXVIII, 1980, p. 63-64; t. XXX, 1982, p. 67-70; t. XXXII, 1984, p. 31-34; t. XXXIV, 1986, p. 35-40.

^{10.} Pour ces problèmes de chronologie, voir : B. Gratien,

d'animaux deviennent réguliers. De jeunes moutons, plus rarement des chèvres, sont déposés au sud et à l'ouest de la couche du sujet inhumé, alors qu'au nord et à l'est des récipients de céramique, des pièces de boucherie et des objets usuels complètent les offrandes ¹¹.

On constate donc que le chien est habituellement placé dans un secteur de la sépulture réservé aux humains ou aux animaux entiers. Ces derniers sont rangés avec soin et, souvent, le mouton qui paraît être le «chef» d'un petit troupeau (jusqu'à quinze individus pour une tombe) se trouve près des pieds du défunt. Ce mouton porte quelquefois un attribut céphalique remarquable, constitué par un disque de plumes d'autruche fixé au sommet du crâne et attaché par des lanières; des ornements de perles pendant aux cornes percées complètent la parure 12. Sans pouvoir trancher sur la signification réelle de ces sacrifices et du rôle des attributs portés par certains animaux, on peut cependant formuler l'hypothèse qu'ils sont l'expression d'une préoccupation religieuse. Certes, le chef présumé du petit troupeau aurait aussi pu être doté d'ornements maintenus lors du sacrifice, mais ces bêtes, âgées seulement de 3 mois à 2 ans, ne semblent pas avoir été à même de tenir

D'autres arguments laissent supposer qu'un culte en relation avec le mouton s'est instauré assez tôt. Ainsi, une figurine humaine à tête de capriné a été découverte près de la forteresse d'Ashkut, dans une salle disposant d'un autel ¹³. La fouille des villes nubiennes a souvent livré des petits modèles de ce genre; parmi eux se trouvent en grand nombre des représentations de bovidés ou de caprinés. Ces objets ont vraisemblablement été utilisés pour un culte domestique ou pour des rites

dans la ville de Kerma» dans *Genava*, n.s., t. XXXII, 1984, p. 21-25.

de magie 14. Le tumulus K III à Kerma a livré

une tête de bélier en quartz, qui témoigne de

manière indiscutable, à la fin de la Deuxième

Période Intermédiaire, de l'adoration d'un dieu

qui pourrait déjà être Amon sous sa forme criocé-

phale. Il n'est d'ailleurs pas exclu que ce culte d'Amon prenne son origine en Nubie ¹⁵. Sur une

autre tombe de la nécropole orientale de Kerma,

une table d'offrande en terre cuite était déposée

à côté d'une jarre et de son support. De forme

ovale, la table de libation est divisée en trois. Au-

dessus des petites cloisons et dans chaque compar-

timent, des animaux sont grossièrement façonnés; leurs silhouettes suggèrent des caprinés. La sépul-

ture peut être datée de la fin de la Première

Période Intermédiaire ou du début du Moyen

Empire 16. Ces trois exemples paraissent confir-

mer le rôle religieux du mouton dans ces tombes, qui expliquerait la présence de milliers d'animaux

dans les cimetières de cette époque. La Nubie a

fourni une riche iconographie rupestre où plusieurs

familles d'animaux ont leur place; les représen-

tations sur des récipients en céramique reprodui-

sent également ce bestiaire. Cependant, à Kerma,

il est possible de mieux appréhender certaines

manifestations du sentiment religieux, reflété par les peintures des chapelles ou les incrustations

appliquées sur des lits. Les girafes ou les hippo-

potames, comme les scènes qui recouvrent les

parois des monuments funéraires K II et K XI ont

vraisemblablement joué un rôle dans le culte des

morts. Ces scènes très simples ne sont toutefois

guère comparables aux représentations égyptiennes; elles ne permettent pas, par ce biais, de

déboucher sur de nouvelles interprétations et de

définir les rites figurés dans les lieux de culte

nubiens 17. En revanche, les incrustations d'ivoire

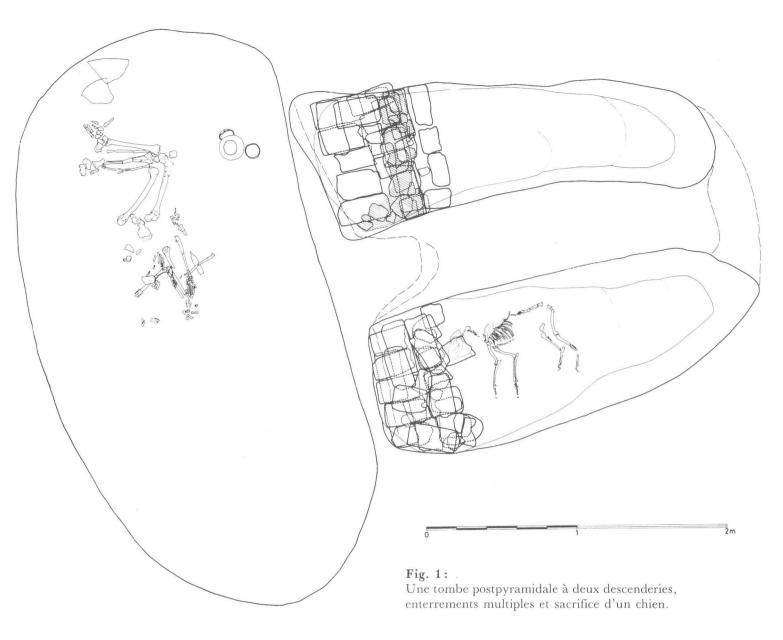
^{15.} St. Wenig, op. cit., n°44, p. 145-146.

^{16.} Ch. Bonnet, op. cit., Genava, t. XXXII, 1984, p. 18-19. 17. G.-A. Reisner, Excavations at Kerma, parts I-III, Harvard African Studies, vol. 5, Cambridge, Mass., 1923, p. 122-134 et p. 255-271; P. Lacovara, "The funerary chapels at Kerma", dans Cahier de recherches de l'Institut de papyrologie et d'égyptologie de Lille, Sociétés urbaines en Egypte et au Soudan, n°8, p. 49-58.

^{11.} Ch. Bonnet, "Les fouilles archéologiques de Kerma (Soudan), Rapport préliminaire 1977-1978; 1978-1979 et 1979-1980; 1980-1981 et 1981-1982; 1982-1983 et 1983-1984; 1984-1985 et 1985-1986», dans Genava, n.s., t. XXVI, 1978, p. 107-127; t. XXVIII, 1980, p. 31-62; t. XXX, 1982, p. 29-53; t. XXXII, 1984, p. 5-20; t. XXXIV, 1986, p. 5-20.

^{12.} Ch. Bonnet, op. cit., Genava, t. XXXII, 1984, p. 15-17.
13. St. Wenig, Africa in Antiquity, II, The Arts of Ancient Nubia and the Sudan, The Catalogue, n°12, p. 122-123.

^{14.} N. Ferrero, «Figurines et modèles en terre mis au jour



lective datée du V^e siècle de notre ère par son matériel (*Fig. 1*). L'animal, chien de type paria plutôt que chacal ²², est enterré dans l'une des deux descenderies de la tombe. Il a été abattu d'une façon imprécisée, mais sans doute tumul-

tueuse si l'on en juge par la place des vertèbres caudales près de la cage thoracique du squelette. Il est séparé des trois humains inhumés par le mur intact de briques cuites qui servit à isoler le premier occupant de la sépulture. Enfoui pendant le

22. A. Gautier, «Le chien de la tombe postméroïtique de Berber» à paraître dans Archéologie du Nil Moyen, Lille.

comblement, il atteste que la descenderie qu'il occupe ne fut jamais recreusée, à la différence de la rampe jumelle qui vit le mur de briques initial partiellement démoli et deux fois rebâti de matériaux différents, pour permettre l'introduction des deuxième et troisième occupants. Il assure de l'existence d'un rite mortuaire original et rare, dont le sens n'apparaît guère d'évidence ²³.

La coutume funéraire est connue depuis les origines de l'archéologie historique au Soudan. Son identification remonte à la toute première fouille de Méroé: 2 canidés sont déposés côte à côte dans la sépulture 302 de l'un des cimctières explorés de la capitale impériale 24. Peu d'années plus tard, elle s'illustre au Jebel Moya, près d'une autre capitale provinciale, par de nouveaux exemples: 2 d'entre eux rapportent sûrement leur unique chien aux tombes humaines 2078 et 2264 25. Vingt ans plus tard, elle recoit enfin plus ample documentation dans les nécropoles du nord réputées royales, près des capitales de Nubie: Qustul reconnaît un minimum de 66 chiens répartis en au moins 7 tombes; Ballana n'en livre que 3 en 2 tombes au moins, mais aurait pu en procurer peut-être plus encore, si l'on avait pu y fouiller toutes les sépultures et toutes leurs descenderies 26. Firka en rend bientôt quelques autres 27, etc. L'archéographie du rite mortuaire semble le dater principalement des IVe et Ve siècles de notre ère, et le faire participer, au «Postméroïtique», à la résurgence de pratiques surtout documentées par la préhistoire et la protohistoire soudanaises, et peut-être par l'époque napatéenne ²⁸.

Dès l'origine, l'enregistrement de la coutume s'accompagne d'une tentative d'explication matérialiste : les chiens méroéens de la tombe 302 signaleraient la sépulture d'un «sportsman»²⁹. Ce type d'interprétation, sans le moindre doute induit, est partiellement remis en cause au Jebel Moya 30. Il va pourtant se perpétuer dans le matérialisme des explications données aux autres coutumes funéraires signalées par les tumulus royaux nubiens: rois et princes se feraient inhumer au sein de possessions — richesses, insignes, épouses, serviteurs, animaux, matériel de cuisine, etc. 31. L'interprétation générale, tout empreinte de conceptions modernes qu'elle semble, répond à une apparente logique, et le « sacrifice du chien », bien qu'il n'ait jamais reçu d'élaboration, pourrait en fournir des arguments convaincants. Par exemple, la chambre 1 de Qustul 3, qui n'abrite pas moins de 40 chiens flanqués de 2 chevaux et de 2 serviteurs, peut effectivement se lire comme la dévotion au mort initial de son matériel de chasse, animal et humain, avec meute, chevaux et piqueurs. Le chien contribuerait donc à la qualification d'un mode funéraire original, donc d'un Postméroïtique radicalement distinct du Méroïtique, dont les signes avant-coureurs poindraient dès le Méroïtique Récent. Les tombes postméroïtiques, et le chien sacrifié, prouveraient la réapparition le long du Nil sahélien d'une pensée funé-

^{23.} P. Lenoble, « Une tombe postpyramidale à double descenderie hors de Méroé », à paraître dans *Archéologie du Nil Moyen*.

^{24.} J. Garstang et al., « Meroë, the City of the Ethiopians », 1911, Oxford, p. 56-59 et pl. XXX 3.

^{25.} F. Addison, "Jebel Moya", The Wellcome Excavations in the Sudan, vol. 1 et II, 1949, Oxford, p. 56-59 et pl. XXX 3.

^{26.} W. Emery et L. Kirwan, *The Royal Tombs of Ballana and Qustul*, Service des Antiquités de l'Egypte, Mission archéologique de Nubie, 1929-1934, 1938, Le Caire. Voir aussi L. Török, *Late Antique Nubia, History and Archaeology of the Southern Neighbour of Egypt in the 4th-6th c. A.D.*, Anteus 16, 1988, Budapest.

^{27.} L. Kirwan, The Oxford University Excavations & Firka, 1939, Londres.

^{28.} La thèse est cyclique en archéologie méroïtique. On en

trouvera une expression modernisée dans D. Dunham, «From Tumulus to Pyramid — and Back », Archaeology 6/2, 1953, p. 87-94. Elle se maintient après la Campagne Unesco de Nubie, comme on peut le voir dans W. Adams, Nubia, Corridor to Africa, 1977, Londres, p. 419-422, et p. 671-672, où elle sert à mesurer «la réalité des cycles » dans le développement historique. Török, op. cit., p. 209-219, propose une version extrêmement prudente, débarrassée des arguments «préhistoriques », qui ne se prononce clairement sur la question d'apports culturels allogènes.

^{29.} Garstang, op. cit., p. 32.

^{30.} Addison, op. cit., p. 57.

^{31.} C'est la thèse très brièvement exprimée dans Emery, op. cit., p. 25-26. On trouvera les « cooking ustensils », p. 25. Les balances du jugement d'Osiris deviennent donc des « weighing instruments », p. 379-380.

raire abandonnée pendant le millénaire de l'Empire, conservée hors de ses frontières en des provinces éloignées, resurgissant à l'occasion de mouvements ou de l'influence grandissante de populations « primitives » ou « barbares » après la « Chute de Méroé » ³².

L'archéologue contemporain ne laisse pas d'éprouver quelque malaise au reçu de ces résultats, figés depuis un demi-siècle, obtenus par de telles inductions matérialistes dans la compréhension de l'idéologie funéraire de populations africaines ainsi confinées à une non-civilisation fort peu conceptualisée. Libre à lui de postuler une société ancienne de philosophie purement matérialiste, quand bien même les préhistoriens invoqués la récuseraient totalement pour leurs époques. Cette philosophie, il la lui faut vérifier. Mais il s'est privé d'une méthode sûre pour ce faire, puisque la démonstration a toujours été traitée par prétérition, puisque la comparaison entre Postméroïtique et époques antérieures survole au moins 2000 années de chronologie funéraire locale, et n'affecte que des faits bruts, non élaborés, ici: la présence de squelettes de canidés dans certaines tombes. La conclusion, bien peu solidement établie, au mieux une hypothèse de travail, bute contre cette constatation qu'il est fort peu de sociétés ou de milieux sociaux anciens qui aient connu une authentique philosophie matérialiste; que la seule bien connue, l'aristocratie romaine des Ie et IIe siècles, ne se prête au motif du chien funéraire qu'au moment de la naissance d'une pensée eschatologique complexe 33; et que la période décrite ici, des IVe et Ve siècles, n'en connaît justement pas, même et surtout parmi les populations extérieures à l'Empire méditerranéen que les Romains nomment barbares. Une simple réflexion épistémologique conduit donc à comprendre comment l'Afrique a été dite ainsi porteuse de conceptions européennes modernes. L'archéologie contemporaine doit d'abord songer à critiquer et renouveler sa méthode.

Ce souci méthodique doit omettre la contribution de l'ethno-archéologie, dont la mode déjà ancienne au Soudan vise à remplacer une documentation archéologique défaillante par une ample récolte ethnographique potentielle. L'examen de la pensée funéraire de populations soudanaises modernes enterrant des chiens serait aisé 34. Mais nous ignorons parfaitement si cette pensée a évolué depuis des conceptions postméroïtiques antérieures de 12 ou 13 siècles. A quoi bon, une fois encore, survoler plus d'un millénaire, et suppléer l'objet de l'archéologie, qui vise précisément à reconstituer les étapes détaillées et les évolutions historiques inconnues, dans des siècles ou des régions mal explorés? Des désastres ethnoarchéologiques ont déjà été commis, tel le contresens à propos de céramiques postméroïtiques, dont la descendance supposée serait vaguement retrouvée dans le Khordofan et le Darfour modernes, attribuées sans preuve depuis cinquante ans à une ethnie Noba de la région de Méroé: cette «Aloa ware», bien qu'indéfinie, autorisa aussi bien l'invention de Nobas envahissant le Royaume de Méroé et y mettant fin 35, que celle du mouvement contraire de la dynastie méroïtique vers le Darfour 36. Le chien funéraire doit servir à argumenter, et non à illustrer des modèles tout théoriques sans application réelle sur le développement historique.

Critique et renouvellement méthodiques passent par le questionnement de notre prise documentaire et par une interrogation de son mode d'exploita-

^{32.} Primitif et barbare sont des adjectifs couramment utilisés: voir Adams, op. cit. Sir Laurence Kirwan a constamment révisé la théorie de la «Chute de Méroé» depuis «The Decline and Fall of Méroe», Kush VIII, 1960, Khartoum, p. 163-173, jusqu'à «The X-Group Problem», Meroitica VI, 1982, Berlin, p. 191-204. Il lui faut postuler une « méroitisation » des nouveaux venus dans la Vallée du Nil pour expliquer les nombreuses survivances méroïtiques dans la tombe postméroïtique.

^{33.} F. Cumont, Recherches sur le symbolisme funéraire des

Romains, 1942, Paris, réédition 1966, p. 400-405 et 509.

^{34.} Voir un exemple cité dans O. Bentley et J. Crowfoot, « Nuba Pots in the Gordon College », Sudan Notes and Records, VII/2, 1924, Khartoum, p. 26.

^{35.} J. Crowfoot, "Further notes on Pottery", Sudan Notes and Records, VIII, 1925, Khartoum, p. 135.

^{36.} A. Arkell, "Darfur Pottery", Sudan Notes and Records, XXII, 1939, Khartoum, p. 88 et A History of the Sudan from the Earliest Times to 1821, 1955, Londres, p. 174-179.

tion. Un squelette de canidé n'est qu'un témoin possible du sacrifice du chien. De plus, ce sacrifice peut avoir été effectué, et n'être pas ou plus inscrit dans la tombe. Faut-il demander aux tombes le fait archéographique limité du squelette du chien, ou plutôt le fait idéologique impliqué, le sacrifice que l'archéologie doit reconstituer? Fautil se fier seulement aux traces fuyantes et sélectionnées des témoins périssables que les tombes ont ou non contenus, qui nous sont ou non parvenus, que le fouilleur a ou non reconnus? Un même rite ne peut-il s'induire à partir de traces différentes? Une même trace ne peut-elle documenter des rites différents? N'avons-nous pas, en conclusion, oublié le procès logique de l'étude : élaboration des traces en rites, d'abord, puis des rites en faits archéologiques, les seuls dignes d'attention?

Le cas du chien de Qustul et Ballana est particulièrement signifiant de la plurivalence du fait brut, vite simplifié et réduit. L'analyse de l'emplacement du chien sous les tumulus distingue deux ou trois catégories. Si la majorité des sujets retrouvés (40 sur 69) appartient à une meute, sans doute ensevelie en une fois, les autres squelettes décrits se dispersent de façon moins cohérente: en général dans les rampes d'accès, où ils sont placés soit dès l'entrée, soit près du tombeau; parfois à l'intérieur du sépulcre, près des inhumés, etc. L'unique chasse de la salle 1 de Q 3 s'apparente donc moins aux occupants des descenderies qu'à la cavalcade de la salle 2, signalée par 6 chevaux et un serviteur. De même, les chiens des descenderies s'apparentent relativement aux autres animaux retrouvés dans les mêmes lieux, moutons, chèvres et vaches, puis chevaux et dromadaires, également dispersés, mais non sans ordre 37, tous ces cadavres s'accumulant peut-être lors des différentes réutilisations de mêmes tombeaux. Grâce au tumulus Q 3, à l'enseignement canidé très abondant, voici au moins la chasse assimilée à la cavalcade, thème funéraire mieux connu à Méroé, et d'autres chiens isolés, jouant leurs rôles funéraires propres peut-être à différencier, sur la scène des enterrements royaux comme sur la voie de l'au-delà postméroïtique.

Complémentairement, un même rite ne se signalerait-il pas par des traces archéographiques variables? L'absence de chiens dans la tombe royale méroïtique, censée contribuer à l'opposer à la postméroïtique, serait-elle si établie? Voire! Si Reisner et Dunham, qui par force ont omis aussi la fouille de quelques rampes méroéennes tardives, ne décrivent aucun vestige osseux de canidés, à quelques dents de carnivore près 38, Ferlini au contraire en rend compte 39. Si l'on présère pourtant négliger ces indications, ne faut-il pas interroger plus avant les témoins autres qu'osseux, dont beaucoup attendent identification sous les pyramides, tel cet objet explicitement comparé à une muselière de chien 40? Ne peut-on pas enfin exploiter tous les témoins indirects, qui mieux encore que des squelettes peut-être négligés par la fouille, attesteraient de l'exécution de rites impliquant des canidés? La cavalcade funéraire est illustrée d'abord dans les chapelles funéraires méroïtiques avant d'être représentée dans sa scène réelle à Qustul 41. La chasse Qustulienne ne l'estelle de même? Ne faut-il pas rechercher dans les chiens figurés méroïtiques, le rôle des canidés funéraires postméroïtiques?

Tout ce long questionnement fournit la clé de la compréhension du rôle du sacrifice du chien comme de l'appréhension d'une continuité entre les rites royaux des deux époques jusqu'ici distin-

^{37.} B. Trigger, «The Royal Tombs at Qustul and Ballana and Their Meroitic Antecedents», *JEA* 55, 1955, p. 122.

^{38.} D. Dunham, The West and South Cemeteries at Meroe, 1963, Boston, p. 102, objet 22-2-55.

^{39. «}Un petit caveau, où je ne trouvai d'abord que des ossements de chameau, de cheval et d'autres petits squelettes que je pris pour des chiens »... Cité dans E. Budge, *The Egyptian Sudan, Its History and Monuments*, 1907, Londres, p. 315.

^{40.} Dunham, op. cit., p. 127, objet 22-2-272, fig. 95, d.

^{41.} S. Chapman et D. Dunham, «Decorated Chapels of the Meroitic», *Pyramids at Meroë and Barkal*, 1952, Boston. Le cheval n'est que guise et prétexte ici: bien d'autres objets enterrés ne trouvent dans les pyramides que leurs homologues figurés. Citer la couronne funéraire, et, plus signifiante encore du caractère religieux de la liturgie funéraire, la balance psychostasique, instrument de pesée à Ballana et claire représentation à Méroé.

guées. Les chiens abondent relativement dans les chapelles pyramidales et sur la céramique fine de l'équipement liturgique 42: il faut les interpréter de façon détaillée pour tenter de restituer à leur sacrifice, que nous ne réalisons qu'au vu de leurs squelettes, le sens qui s'attachera à leur inhumation. Frises de canidés en N 5, N 10, N17, N 19 au moins 43, avec ou sans attributs, d'inspiration égyptienne évidente. Chiens sous le trône royal en N 4, N 7, N 12, dont l'iconographie se compare seulement à celle du lion de même place en N 7 et N 8, accompagnant les arcs ou les prisonniers des peuples asservis, donc chiens d'essence triomphale proprement méroïtique si l'on évoque le canidé ou le lion des scènes de triomphe non funéraires 44. Chien d'iconographie unique, accompagnant en N 11 le Néo-Horus ou l'Horus porteur du vase à libation. Pseudo-chiens, assis près de la balance psychostasique en N 11, probables traductions imparfaites de la « grande dévoreuse», égyptienne encore. Surtout chiens humains — prêtres masqués — ou divins — Anubis - 45, dont l'iconographie prend une place grandissante et changée dès le Ier siècle de notre ère 46. Chiens énigmatiques à Faras et Karanog 47.

Ici n'est pas le lieu d'une élaboration finale. On ne choisira pas entre les sens possibles de la liturgie symbolique exprimée par le chien de Berber, qu'il s'agisse d'une idéologie funéraire de la chasse, ou Anubienne, ou, dans une éventuelle association avec les flèches déposées près de l'inhumé principal, triomphale. Le sacrifice du chien peut aussi bien mêler tous ces sens.

La conclusion ne se veut que de méthode. On ne peut appréhender la tombe soudanaise dans sa globalité, sans s'attacher à décoder le détail archéographique des rites plutôt que des traces, et sans associer les différentes traces, inscrites souvent chanceusement dans la sépulture ou près d'elle. Relativement à l'étude du sacrifice funéraire postméroïtique, l'effort n'a jusqu'ici porté, préliminairement, que sur la vache 48, en fonction de catégories établies à partir de sa place dans la tombe ou de son dépeçage. L'effort analytique est à poursuivre, pour cerner précisément la reconstitution des rites, avant de proposer une synthèse qui sans elle ne serait que superficielle, et déformée par l'idéologie induite de l'observateur. C'est seulement à ce prix que l'on peut espérer restituer les aspects sociologiques et théologiques d'une religion funéraire.

L'Isisme «Ethiopien» 49 n'a été jusqu'ici que perçu intuitivement plutôt que démontré jusque dans la tombe postméroïtique ou pré-chrétienne, parce qu'aux scènes figurées dans des pyramides au contenu pillé, se sont substituées des scènes liturgiques documentées seulement par les accessoires canoniques. L'interprétation d'un isisme postméroïtique que le christianisme renverserait au VIe siècle, ne pourra jaillir que de la rigueur dans l'exploitation d'une archéologie surtout vouée au domaine funéraire dans le Soudan. En attendant cet affinement méthodique, l'interprétation d'un au-delà matérialiste ballanéen peut être niée à bon droit : il n'est pas fondé, ou ne l'est pas encore, et n'aide donc nullement à une singularisation du Postméroïtique.

P.L.

^{42.} I. Hofmann et H. Tomandl, Die Bedeutung des Tieres in der meroitishen Kultur, 1987, Vienne, p. 146-148.

^{43.} Chapman-Dunham, op. cit.

^{44.} Hofmann-Tomandl, op. cit., p. 146.

^{45.} J. Yellin, «The Role of Anubis in Meroitic Religion» dans Nubian Studies, Proceedings of the Symposium for Nubian Studies, Cambridge, 1978, J. Plumley Ed., 1982, Warminster, p. 227-231.

^{46.} Abdelgadir M. Abdallah, «Meroitic Funerary Customs and Beliefs: from texts and scenes», Meroitica 6, 1982, Berlin, p. 90-91.

^{47.} Hofmann-Tomandl, op. cit., p. 147-148. 48, Trigger, op. cit., p. 122. L'article, souvent commenté et partiellement réfuté, est le premier à fonder la continuité royale, sans s'attacher encore à décrire les conséquences impliquées par les conclusions proposées.

Török, op. cit., faute de documentation non-funéraire en Nubie, n'évoque pas même l'hypothèse, et ne veut commenter que le pèlerinage éthiopien à Philae (p. 230) et la piété privée (p. 231). Au moins l'isisme funéraire postméroïtique devrait sembler à portée à partir de l'énorme documentation nubienne accumulée.

Le chien aspects biologiques et archéozoologiques

Introduction

Le chien présente un statut spécial par rapport aux autres mammifères domestiques. Son rôle, en effet, est différent de celui des espèces productrices de viande bien que, dans plusieurs cas, il ait été consommé. Sa domestication date d'une période où s'instaura un certain commensalisme entre les derniers chasseurs et le loup. Sa participation à la poursuite des hardes d'animaux grégaires semble être à la base de rapports de plus en plus étroits avec l'homme, aboutissant à diverses modifications de sa morphologie, caractéristiques de l'état domestique 50. On peut penser que l'association entre homme et loup a débuté très tôt, il y a environ 40 000 ans. Cependant les marques visibles de la domestication n'apparaissent que beaucoup plus tard. Nous citerons ici les trouvailles faites dans le Paléolithique supérieur d'Allemagne⁵¹ et dans le Natousien d'Israël ⁵².

Le Néolithique ancien confirme cette transformation importante du loup en chien, avec des animaux de fort petite taille, proche de celle du spitz actuel, entre 40 et 50 cm au garrot, avec un crâne aux reliefs peu marqués. Dès l'âge du Bronze apparaissent de nouvelles formes, plus grandes et dont la morphologie cranienne annonce les races brachycéphales (mastiffs, boxers, etc.). Sous l'effet d'une sélection croissante, on assiste ensuite à une multiplication des races, modelées par l'homme

à des fins cynégétiques, économiques, esthétiques ou rituelles. Ces formes diverses, issues d'un seul ancêtre sauvage, sont actuellement au nombre de 400 et témoignent d'une extrême variété, allant du chihuahua d'une taille inférieure à 20 cm au dogue allemand, de plus de 90 cm.

Les origines du chien en Afrique

Tous les chiens africains dérivent très probablement du loup (*Canis lupus* LINNE), comme le montrent les études ostéologiques ⁵³ ou biologiques ⁵⁴.

Il est possible que certaines races soient plutôt issues de sous-espèces orientales, comme *Canis lupus arabs* ou *Canis lupus chanco* (Olsen & Olsen, 1977) alors que d'autres proviendraient de la sous-espèce européenne, *Canis lupus lupus* ⁵⁶.

La domestication a entraîné un certain nombre de modifications aussi bien dans l'aspect extérieur que dans celui du squelette et même du comportement. Nous citerons ici les principales: extérieurement, on observe l'apparition d'oreilles pendantes ainsi que la présence d'une forte courbure de la queue. La couleur du pelage change également. Mais les faits les plus marquants sont une réduction de la taille et une modification de la morphologie crânienne. Ces phénomènes sont bien visibles du point de vue ostéologique. On note le plus souvent un raccourcissement et un élargissement du crâne, avec une tendance à un escarpement du frontal. Ce dernier peut être profondément modifié comme chez les bouledogues ou les boxers, par exemple. Les dents subissent ce raccourcissement et montrent une diminution de taille ainsi qu'une

^{50.} J. Clutton-Brock, "Dog", in I.L. Mason (éd.), Evolution of domesticated animals, Longman, Londres et New York, 1984, p. 198-210.

^{51.} G. Nobis, Der älteste Haushund lebte vor 14 000 Jahren, Umschau, 79, 19, 1979, p. 610. R. Musil, «Domestication of the dog in the Magdalenian?», Anthropologie 7/1, 1970, p. 87-88.

^{52.} S.J.M. Davis et F. Valla, "Evidence for domestication of the dog 12 000 years ago in the Natufian of Israel", *Nature* 276, 1978, p. 608-610.

^{53.} J. Clutton-Brock, «The origin of the dog », in D. Brothwell (éd.), Science in Archaeology, Thames and Hudson, Londres,

^{1968,} p. 269-274.

^{54.} U.S. Seal, « Molecular approaches to taxonimic problems in the Canidae », in M.W. Fox (éd.), *Behaviour of wolves, dogs and related canids*, J. Cape, Londres, 1975, p. 27-39. V. Simonsen, « Electrophoretic studies on the blood proteins of domestic dogs and other Canidae », *Hereditas* 82, 1976, p. 7-18.

^{55.} S.J. Olsen et J.W. Olsen, «The Chinese wolf, ancestor of the New World dogs», *Science* 197, 1977, p. 533-535.

^{56.} W. Herre et M. Röhrs, Haustier-zoologisch gesehen, Fischer, Stuttgart, 1973.

tendance au chevauchement. Les relations entre segments des membres sont modifiées ⁵⁷. Les comportements (soumission, agression) montrent aussi des différences par rapport à ceux de la forme sauvage ⁵⁸.

Comme nous l'avons dit plus haut, tous les chiens africains sont issus de loups. Ils ont été introduits à l'état domestique sur ce continent, car il n'existe aucune sous-espèce de loup en Afrique. On peut penser que cette arrivée s'est faite depuis le Proche-Orient ou la Péninsule Arabique où vivent des loups, souvent de petite taille ⁵⁹. Les premiers chiens africains sont actuellement datables du Néolithique entre 7000 et 6000 BP, à Wadi Bakht et El Nabta, dans le désert égyptien occidental ⁶⁰.

Les sites soudanais centraux, comme El Kadada, vers 5000 BP, ont également fourni plusieurs restes de chiens ⁶¹.

Il faut citer aussi les nombreuses figurations de cet animal aussi bien dans l'art rupestre que mobilier d'Egypte. Ainsi, un vase peint de la 6e dynastie montre deux chiens à queue enroulée, caractéristique d'une domestication avancée 62. Des gravures rupestres de la zone du Jebel Uweinat, en Libye, montrent des figures humaines armées et accompagnées de chiens 63, datables du Néolithique.

Les données plus tardives, figurations et ossements, deviennent plus nombreuses ⁶⁴. Il semble

cependant qu'il faille renoncer ici aux classifications proposées par les auteurs anciens et qui ne sont qu'un reflet du très grand polymorphisme du chien et de ses fortes variations interindividuelles ⁶⁵. Il est en effet impossible actuellement de distinguer des races, sur du matériel osseux, en l'absence de populations suffisamment nombreuses.

On observe cependant, aussi bien sur les figurations que dans le matériel ostéologique, trois grands groupes de formes dont les caractéristiques peuvent être résumées comme suit 66:

1. Type «pariah».

Cette forme semble assez commune en Egypte pharaonique où elle figure sur des peintures rupestres ⁶⁷; sa présence est également attestée par des squelettes complets ou par des animaux momifiés. Le chien «pariah» est caractérisé par une ossature gracile et une taille au garrot d'environ 45 cm. Le fémur est plus long que le tibia, ce qui est un caractère primitif, que l'on retrouve chez le loup. Le neurocrâne est relativement long par rapport à la face et la brisure frontale marquée. Il semble bien que ce type canin soit celui retrouvé au Soudan, à Kerma par exemple ⁶⁸, durant le 3º millénaire BC et à Berber, au Vº siècle de notre ère ⁶⁹.

57. J. Clutton-Brock, in Evolution of domesticated animals, p. 198-210. S. Bökönyi, History of domestic mammals in central and eastern Europe, Akademiai Kiado, Budapest, 1974.

- 58. M.W. Fox, Behaviour of wolves, dogs and related canids, Jonathan Cape, Londres, 1971. R. Schenkel, «Submission: its features and functions in the wolf and dog», American Zoologist 7, 1967, p. 319-331. J.P. Scott, «The Evolution of social behaviour in dogs and wolves», American Zoologist 7/2, 1967, p. 373-381
- 59. D.L. Harrison, *The mammals of Arabia* II, Ernest Benn, Londres, 1968.
- 60. A. Gautier, "Contribution to the archaeozoology of Egypt", in F. Wendorf et R. Schild (éd.), *Prehistory of the Eastern Sahara*, New-York, 1980, p. 317-344.
- 61. A. Gautier, « La faune de l'occupation néolithique d'El Kadada (secteurs 12-22-32) au Soudan Central », *Archéologie du Nil Moyen* I, 1986, p. 59-111.
 - 62. F.E. Zeuner, A history of domesticated animals, Hutchin-

son, Londres, 1963

- 63. W. McHugh, "Late prehistoric cultural adaptation in southwestern Egypt and the problem of the nilotic origins of Saharan cattle pastoralism", *JARCE* 11, 1974, p. 9-22.
- Saharan cattle pastoralism», JARCE 11, 1974, p. 9-22.
 64. A. Houbard, «Les chiens dans l'Ancienne Egypte»,
 Chronique d'Egypte, 17, 1934, p. 28-34
- Chronique d'Egypte, 17, 1934, p. 28-34.
 65. P. Ducos, «Le chien de Soleb », in M. Schiff-Giorgini (éd.), Soleb II, 1971, p. 282-284.
- 66. H. Epstein, The origin of the domestic animals of Africa, Africana Publ. Corp., New York, London, Münich, 1971.
- 67. H. Winkler, Rock-drawings of Southern Upper Egypt, EES I et II, 1939.
- 68. L. Chaix, «Seconde note sur la faune de Kerma (Soudan). Campagnes 1981 et 1982 », *Genava*, n.s., t. XXX, 1982, p. 67-70 et «Troisième note sur la faune de Kerma (Soudan). Campagnes 1983 et 1984 », *Genava.*, n.s., t. XXXII, 1984, p. 31-34.
 - 69. Voir supra n. 22.

2. Type «lévrier».

Connu par des figurations dès la période amratienne 70 et plusieurs squelettes, comme ceux de Saqqarah⁷¹ ou d'Assiout⁷², ce chien montre les caractères suivants: ses membres sont allongés et il atteint une taille au garrot de 57 cm. Son crâne est étroit et long, avec une crête sagittale bien développée. Le front est peu large et la brisure frontale atténuée.

3. Type «mastiff».

Plusieurs figurations mobilières attestent de la présence de cette forme en Egypte, dès le Protodynastique. Nous citerons ici le vase de Hiérakonpolis 73 ou la tête de massue en stéatite du même site portant une frise de lions et de mastiffs 74. Les restes osseux attribuables à cette forme sont rares. On peut citer un crâne caractéristique provenant de la région de Thèbes 75. Ce chien semble fortement influencé par la domestication, avec un corps puissant, des membres forts, un crâne large et un museau court. La brisure frontale est forte.

Les documents ostéologiques à notre disposition actuellement ne permettent donc pas d'attribution raciale certaine.

Parmi les chiens les plus anciens de cette zone, nous pouvons citer ceux du Néolithique d'El Kadada 76. Leurs restes sont trop fragmentés pour permettre une description approfondie. Gautier note cependant qu'il s'agit d'animaux de taille élevée, d'environ 52 cm au garrot.

Quelques autres documents provenant soit d'Egypte 77, soit du Soudan 78, confirment la très forte variabilité des chiens dès le Néolithique.

Il faut attendre des documents plus nombreux et bien datés pour tenter une description plus précise de ces animaux.

Bien souvent, les chiens sont découverts dans les zones funéraires, soit accompagnant un défunt et enterrés avec lui, soit bénéficiant d'une sépulture propre 79.

Parmi les chiens enterrés avec leur maître, nous pouvons citer ceux des sépultures néolithiques d'El Kadada 80 qui rappellent la trouvaille de l'un des plus anciens chiens, celui de la tombe 104 à Ain-Mallaha (Israël), datée de 11550 BP. Le jeune animal se trouvait près de la tête d'un individu âgé, probablement une femme 81.

Des sépultures avec des chiens sont connue aussi des périodes d'époque historique. Nous citerons ici la tombe 64 de la nécropole de l'Ancien Empire d'Eléphantine, dans laquelle un chien reposant sur une natte se trouve au pied du défunt 82, les sépultures de Kerma où, à plusieurs reprises, des chiens ont été trouvés au pied du mort, comme la tombe 133 où l'animal était roulé en boule sous le lit funéraire 83. A Soleb enfin, où un caveau du

- 70. M. Hilzheimer, "Dogs", Antiquity 6, 28, 1932, p.
- 71. R.W. Hutchinson, Prehistoric Crete, Harmondsworth, Londres, 1962.
- 72. C. Gaillard et G. Daressy, La faune momifiée de l'antique Egypte, CGC, Le Caire, 1905.
- 73. M. Hilzeimer, Natürliche Rassengeschichte der Haussäugetiere, De Gruyter, Berlin/Leipzig, 1926.
- 74. J.E. Quibell et F.W. Green, Hierakonpolis, BSAE 4, Londres, 1900.
- 75. E. Hauck, « Die Hunderassen im alten Ägypten », Zschr. für Hundeforschung, N.F. 16, 1941, p. 5-59.
 - 76. A. Gautier, Archéologie du Nil Moyen I, p. 59-111.
- 77. J. Boessneck, «Ein altägyptisches Hundeskelett aus der 11. Dynastie», MDAIK 31, 1975, p. 7-31; «Teilskelett eines Hundes aus Elephantine», MDAIK 36, 1980, p. 39-41; J. Boessneck et A.v.d. Driesch, «Studien an subfossilen Tierknochen aus Ägypten », MÄS 40, 1982 ; et « Die Tierknochenfunde aus den Pavian- und Ibisgalerien von Tuna El-Gebel », HAB 24, 1987, p. 39-216. L. Chaix et C. Olive, «La faune
- du mastaba V (2200 BC) à Balat », FIFAO 31, 1986, p. 201-213. L.C. Lortet et C. Gaillard, La faune momifiée de l'Ancienne Egypte, Arch. Mus. Hist. Nat. Lyon 9, 1905. S. Bökönyi, «The animal remains of Maadi, Egypt: a preliminary report » in Studi di Paletnologia in onore di Salvatore M. Puglisi, Rome, 1985, p.
- 78. J. Peters, Bijdrage tot de Archeozoölogie van Soedan en Egypte, thèse de Doctorat ès-sciences, Université de Gand, 1986. P. Ducos, op. cit. L. Chaix, Genava, n.s., t. XXVIII, 1980, p. 63-64; XXX, 1982, p. 67-70; XXXII, 1984, p. 31-34; et XXXIV, 1986, p. 35-40.
 - 79. H.G. Fischer, LÄ III, col. 77-82.
- 80. J. Reinold, Nubische Studien, 1986, p. 159-160. A. Gautier, Archéologie du Nil Moyen I, 1986, p. 59-111.
 - 81. S.J.M. Davis et F. Valla, op. cit.
- 82. J. Boessneck et A.v.d. Driesch, *MÄS* 40, 1982. 83. L. Chaix, *Genava*, n.s., t. XXVIII, 1980, p. 63-64; XXX, 1982, p. 67-70; XXXII, 1984, p. 31-34; XXXVI, 1988, p. 27-29.

Nouvel-Empire recelait un chien associé à un squelette humain⁸⁴.

Le chien peut aussi bénéficier d'une sépulture propre comme c'est le cas d'un mastaba de la 6e dynastie à Balat 85, où un chien était déposé dans un sarcophage en argile, proche de la sépulture.

Des tombes de chiens sont signalées dans le Groupe A de Nubie 86 et attestées plus tard par les trouvailles d'Héliopolis, dans une nécropole prédynastique 87 où des sépultures de chiens en rangée ont été mises au jour, parallèlement à des tombes contenant des gazelles.

Comme on peut le constater, rares sont les exemples utilisables. Plusieurs faits expliquent cette lacune dans nos connaissances. Les restes de chiens sont peu nombreux par rapport à ceux d'autres espèces dont l'intérêt économique est important.

Bien souvent, les trouvailles de canidés sont anciennes et mal datées. Les auteurs parlent de chiens, mais la détermination reste imprécise en l'absence de squelettes conservés. Le rôle du chacal est mal connu et peut-être, sous-estimé, lorsque l'on sait les difficultés de séparation d'avec le chien 88.

Enfin, les restes osseux animaux provenant des fouilles anciennes ont souvent disparu et seuls nous restent les rapports archéologiques qui ne peuvent suffire au spécialiste pour déterminer la présence d'une espèce.

L.C.

Burials with sacrified dogs in the Nile Valley

An introduction poses the problem raised by the discovery of numerous dog skeletons in funerary contexts in the Nile Valley, whose significance is still far from clear. The authors then proceed to study the instances where dog skeletons have been discovered in the Neolithic burials of the central Sudan, in the cemeteries of Nubia (particularly the necropolis of Kerma dating to approx. 2000 B.C.), and finally in the burials of the Meroitic and later periods. Associations of the dog skeletons with other funerary material and the positions of the deceased are discussed, as well as the varying interpretations that one can attribute to this animal in the diverse contexts in which it has been found, particularly in the tumuli of the Meroitic kingdom of Sudan. The article ends with a brief investigation into the origins of the African dog, as well as an outline of the morphology of the various breeds present in the Nile Valley during ancient times.

The authors' aim is to focus attention on this little-known domain, which nevertheless provides a rich source of possible interpretations, both archaeological and philosophical.

Helmy, The contemporary land mammals of Egypt (including Sinai), Fieldiana Zoology, ns 5, 1980. J. Clutton-Brock, «Near Eastern canids and the affinities of the Natufian dogs », Zschr. f. Tierz. u. Zuchtsbiol. 76, 1982, p. 326-333. M. Hilzeimer, « Beitrag zur Kenntnis der nordafrikanischen Schakale-nebst Bermerkungen über deren Verhältnis zu den Haushunden insbesondere nordafrikanischer und altägyptischer Hunderassen», Zoologica 20, 1908, p. 1-111. T. Noak, «Wolfe, Schakale, vorgeschitliche und neuzeitliche Haushunde », Zool. Anz. 31/21-22, p. 660-695.

^{84.} M. Schiff-Giorgini, *Soleb* II, 1971. 85. L. Chaix et C. Olive, *FIFAO* 31/1, 1986, p. 201-213. M. Vallogia, «Balat I, le mastaba de Medou-Nefer», FIFAO

^{86.} I. Hofmann, Die Kulturen des Niltals von Aswan bis Sennar vom Mesolithikum bis zum Ende der christlischen Epoche, Monographien zur Völkerkunde IV, Hamburg, 1967.

^{87.} F. Debono, «La nécropole prédynastique d'Héliopolis (Fouilles de 1950)», ASAE 52, 1954, p. 625-652.

^{88.} A. Gautier, op. cit. J. Peters, op. cit. D.J. Osborn et I.



Planche 1



Planche 2



Planche 3